



Canterbury, le vendredi 13 novembre 2009

ASSEMBLEE
DES FRANÇAIS DE
L'ETRANGER

OLIVIER CADIC

CONSEILLER
POUR LE
ROYAUME-UNI

MEMBRE DE LA
COMMISSION
DES FINANCES ET
DES AFFAIRES
ECONOMIQUES

ADMINISTRATEUR DE
L'AGENCE POUR
L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A
L'ETRANGER

PRESIDENT DE
L'ASSOCIATION UFE
GRANDE-BRETAGNE

Mr Christian Masset
Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
D.G.M.D.P
27 rue de la Convention
CS 91533
75 732 PARIS CEDEX 15

Monsieur le Président de l'AEFE,

Lors du séminaire de Marcoussis, la lourdeur de fonctionnement des EGD a été soulignée. Pour résumer la position de la commission, un consensus s'est établi sur l'idée d'une expérimentation avec d'autres idées à chercher, qui permettrait davantage de souplesse et de réactivité, tout en garantissant l'esprit public.

Anne-Marie Descôtes, directrice de l'AEFE, a déclaré : " Vous nous invitez à revenir sur le statut des établissements et en particulier des EGD, dans le sens d'une plus grande autonomie juridique et d'une meilleure souplesse de gestion. Nous explorerons notamment la proposition d'un vote du budget, au niveau local."

Depuis longtemps Bernard Vasseur, Proviseur du lycée Charles de Gaulle de Londres, avait exprimé son souhait de disposer d'une plus grande marge de manœuvre dans la gestion de l'établissement.

De leur côté, les parents d'élèves et les élus souhaitent être parties prenantes aux décisions stratégiques de l'établissement (nombre et répartition des classes, frais de scolarité, priorité des travaux...). Lors du Conseil d'établissement du lycée Charles de Gaulle du 8/10/09, ses membres ont acté la décision d'étudier une évolution du statut EGD pour Charles de Gaulle.

Lors de la réunion du Plan-écoles du 21/10/09, présidée par l'Ambassadeur Maurice Gourdault-Montagne, un groupe de travail a été créé pour formaliser l'attente de Londres en matière d'évolution du statut d'EGD pour Charles de Gaulle.

Ce groupe s'est réuni le 10/11/09 sous la conduite du Conseiller Culturel Adjoint Michel Monsauret.

Il comprend 2 élus à l'AFE (Olivier Bertin et moi), le Proviseur et l'Intendant du lycée Charles de Gaulle, et des représentants des parents d'élèves et des enseignants.



Nous avons décidé à l'unanimité que ce nouveau statut devrait :

1 – Offrir un quota d'heures global pour permettre au Proviseur de gérer de manière autonome la masse salariale.

2 – Avoir un Comité Exécutif composé d'une dizaine de membres comprenant le chef d'établissement, l'intendant, un représentant du chef de poste diplomatique, une représentation des parents d'élèves, des professeurs et des élus AFE. Il déterminera les orientations stratégiques de l'établissement à savoir :

Le nombre d'élèves,

L'offre scolaire (les matières enseignées dans l'établissement),

Le nombre de classes,

Le budget,

Le niveau des frais de scolarité.

Le groupe de travail m'a demandé de soumettre cette demande d'évolution pour le lycée Charles de Gaulle pour acceptation au Conseil d'Administration de l'AEFE le 25/11/09.

Aussi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de l'AEFE le point suivant : « Evolution du statut EGD pour le lycée Charles de Gaulle de Londres ».

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

Olivier CADIC